



www.experians.net

Newsletter 4 :

Santiago de Chile

Juillet - Août 2004

Experians est une association française loi de 1901 créée par deux jeunes diplômés de l'Ecole Polytechnique (Paris). Son objectif est d'étudier les solutions développées face aux problèmes d'assainissement dans les quartiers urbains pauvres des pays en développement. A partir d'expériences de six villes : Delhi, Hanoi, Phnom Penh, Santiago de Chile, Buenos Aires et Antananarivo, l'association entend apporter un œil nouveau et une analyse transverse sur ces problèmes.

Entretien de Phil avec Marie, thésarde en économie spécialiste des services publics au Chili :

Phil : Je suis surpris de voir la qualité et la couverture des services publics sur Santiago. Comment le Chili a-t-il atteint un tel niveau de développement, et aussi rapidement dans la mesure où il a su réellement se distinguer de ses voisins depuis une vingtaine d'années ?

Marie : Les progrès sont dus à la mise en place d'un régime économique néolibéral dans le pays. Le gouvernement a privatisé la majorité des services publics depuis peu afin que les investisseurs étrangers apportent les capitaux indispensables à la bonne fourniture de ces services, notamment l'eau potable, l'assainissement et les déchets solides. Aujourd'hui, la Région Métropolitaine de Santiago possède une couverture de l'ordre de 100 % en eau potable, de l'ordre de 70 % en assainissement des eaux usées et de 95 % pour la collecte des déchets ménagers. La bonne couverture en collecte et traitement des eaux usées est récente puisqu'elle correspond aux investissements considérables, à hauteur de 1.5 milliards de dollars US, effectués par Aguas Andinas pour construire entre autres "La Farfana", une usine qui traite quotidiennement les eaux usées de 3 millions d'habitants, soit près de la moitié de la population de Santiago.

Phil : Le Chili a-t-il attiré davantage de capitaux que ses voisins ? Ou a-t-il mieux su les gérer ?

Marie : Le Chili rassemble un certain nombre de conditions indispensables à la réussite de ce genre de



modèle. Les entreprises désireuses de percer le marché latino-américain ont voulu ainsi investir largement au Chili comme point d'entrée sur la région, d'où l'endettement incroyable d'Aguas Andinas pour construire La Farfana dans des délais exemplaires : aujourd'hui cet endettement pousse la société Suez qui possède une grande partie des parts d'Aguas Andinas, à se retirer. Ceci laisse à penser que ce genre d'investissements ne se reproduira pas tel quel dans d'autres pays de la région.

Phil : Vous parlez d'un certain nombre de conditions indispensables à la réussite du modèle. Quelles sont-elles ?

Marie : Le Chili est un pays stable, les lois y sont respectées et ses institutions sont crédibles. Une entreprise qui désire investir dans ce

pays sait qu'elle peut avoir recours à un système législatif et juridique efficace. Et surtout, les Chiliens sont disciplinés (c'est une des particularités de ce pays) : ils payent régulièrement leurs factures et ont accepté le fait de devoir payer pour les services auxquels ils ont accès.

Phil : Les tarifs ne sont pas accessibles à toutes les couches de la population. Comment font les plus pauvres ?

Marie : Il existe un programme gouvernemental dispensant la couche la plus défavorisée de la population de payer certains services, dans le sens où le gouvernement paye les compagnies concernées à leur place. Des programmes d'éradication de la pauvreté et des bidonvilles ont permis de réduire considérablement le nombre de foyers pauvres au Chili ces dix dernières années. Je ne suis pas spécialiste mais vous pouvez en discuter avec M. Eduardo.

Phil : Les services d'eau potable, d'assainissement et de gestion des déchets solides sont-ils concédés de la même manière ?

Marie : Pas exactement. Le système politique est très centralisé au Chili. Ainsi, les services d'eau potable et d'assainissement ont été privatisés sur appel d'offre du gouvernement, qui conserve un rôle de contrôle et de régulateur. La collecte et la disposition finale des déchets solides sont la responsabilité des municipalités. Celles-ci se regroupent souvent pour assurer une meilleure gestion du service et rédigent un appel d'offre. Ainsi, elles sont à l'origine de la création de Santiago Poniente, une nouvelle décharge respectant les règles sanitaires et qui recueille les ordures ménagères d'une grande partie de la ville. Cette décharge fut entièrement construite et est gérée par une société privée. Le problème de ce système vient du fait que l'appel d'offre (contenant les normes sanitaires et les conditions de collecte) est réalisé par les services techniques de municipalités assez faibles en ressources humaines et techniques. Mais le secteur est en évolution.

Phil : Une dernière question, en ce qui concerne le drainage de la ville qui semble peu efficace : ce service, typiquement public, va-t-il lui aussi être mis en concession ?

Marie : Effectivement, un plan de drainage a été établi et l'appel d'offre est en cours. Les citoyens de Santiago payeront une taxe pour le drainage de la ville. Le gouvernement aimerait la mettre sur la facture d'eau potable mais Aguas Andinas ne semble pas être d'accord. C'est en discussion... Et pour anticiper votre question, oui, les foyers les plus pauvres seront dispensés du paiement de cette taxe.

Le Chili est un pays stable, les lois y sont respectées et ses institutions sont crédibles : cela attire les investisseurs étrangers.

Entretien de Phil avec M. Eduardo, responsable du programme logement au ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Phil : Bonjour Monsieur. Vous connaissez bien le problème de la pauvreté au Chili et plus particulièrement à Santiago de Chile. Quelles sont d'après vous les avancées les plus significatives au niveau social ces dernières années ?

M. Eduardo : Deux programmes principalement représentent la plus grande partie des actions au niveau de l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées : "Vivienda Social Dinámica" et "Chile Barrio". En ce qui concerne l'eau (traitement et collecte des eaux usées sont facturés comme un pourcentage de la consommation d'eau), notez que la mise en place de systèmes de tarification différenciés hiver/été révèle une volonté d'aide aux populations pauvres : les riches qui consomment davantage en été (piscine, jardin) paient pour cela.

Phil : Dites m'en davantage sur le programme "Vivienda Social Dinámica"...

M. Eduardo : La fraction de la population considérée comme la plus pauvre peut contracter auprès du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat un emprunt sans intérêt pour accéder à la propriété foncière. Il leur suffit pour cela de présenter 3 % de la somme totale. Résultat : 78 % des Chiliens sont propriétaires de leurs logements...

Phil : Comment définissez-vous les populations les plus pauvres ?

M. Eduardo : Il existe un système de classement de la pauvreté : l'enquête CAS, qui se présente sous la forme d'une fiche à remplir par foyer, décompte un certain nombre de points en fonction de différents critères tels que le revenu ou la précarité de l'habitat. En dessous d'un certain total, les familles sont considérées comme pauvres et reçoivent des aides du gouvernement. Par exemple, le gouvernement paie 50 % des 15 premiers m³ d'eau consommés par une famille pauvre ou l'exempte de

la taxe de collecte des déchets solides. Cela concerne environ 25000 familles au Chili.

Phil : Très intéressant... Et le programme "Chile Barrio" ?

M. Eduardo : Ce programme concerne les familles issues de bidonvilles, appelés "callampas" (= champignons). Le cadastre de 1997 en a recensé 900 au Chili dont 113 à Santiago de Chile. Ce programme ambitieux et original dans sa démarche s'achève en 2004. Sa démarche consiste à aborder la pauvreté sous plusieurs angles : habitations, développement personnel et développement communautaire. Officiellement, les résultats sont impressionnants. Néanmoins, des études indépendantes dénoncent les difficultés pratiques de son application : les institutions et les ministères chiliens ne se coordonnent que très peu et ce programme social est essentiellement un programme de relogement.

Phil : Vous voulez dire qu'il existe un décalage entre les chiffres macros et la réalité ?

M. Eduardo : Exactement. On peut généraliser cela à toutes les politiques sociales du pays. De nombreux pays nous les envient sur la base des chiffres macros, mais de vastes décalages subsistent. Les familles sont relogées mais ces habitations sont surpeuplées et les relogements fragmentent les communautés. Ces programmes sont malheureusement souvent dictés par des échéances électorales. Enfin, aucune réhabilitation n'est prévue par exemple pour les logements construits il y a 20 ans.

Phil : En ce qui concerne l'assainissement des populations très pauvres...

M. Eduardo : La loi prévoit que toute construction possède un système d'assainissement : les populations pauvres relogées disposent donc souvent d'un système adéquat d'évacuation des eaux usées et de collecte des déchets. En cela, la loi est claire et son respect est un atout pour les populations pauvres qui disposent alors d'un accès au service. Mais tous ne peuvent en assumer le prix et le système de la fiche CAS est parfois appliqué au détriment du service fourni : les municipalités les plus pauvres ne peuvent assurer le ramassage des ordures par manque de ressources.



Phil : Y a-t-il des actions menées par des ONGs ou organismes de ce type ?

M. Eduardo : Très peu. En fait, la forte concentration des pouvoirs et la foi des Chiliens dans leurs institutions font des deux programmes dont je viens de parler l'essentiel du paysage en matière de politique sociale du pays.

Phil : Très bien. Merci beaucoup pour toutes ces informations qui me permettent d'appréhender un peu mieux la situation sociale à Santiago de Chile.

Ressources électroniques :

Aguas Andinas : www.aguasandinas.cl ;
AEPA (Association des entreprises et professionnels de l'environnement) : www.aepa.cl, www.chileambiental.cl ;
Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat : www.minvu.cl,
www.fsv.cl ;
Ministère des Travaux Publics : www.moptt.cl, www.siss.cl ;
CONAMA (Commission Nationale pour l'Environnement) : www.conama.cl ;
Mission économique de l'Ambassade de France : www.missioneco.org/chili ;
CEPALC (Commission Economique des Nations Unies pour l'Amérique Latine) : www.eclac.cl ;
Chile Barrio : www.chilebarrio.cl ;
SESMA (Service de Santé Métropolitain de l'Environnement) : www.sesma.cl ;
Casa de la Paz : www.casapaz.cl ;
Organisation Panaméricaine de la Santé : www.cepis.ops-oms.org .

Contacts Experians:

julien.gabert@m4x.org, celia.de-lavergne@m4x.org,
www.experians.net .